

Concertation & Démocratie participative : un champ professionnel en construction. Quelle place pour les sciences sociales ?

1/ Présentation

- **Sociologue de formation** (thèse en CIFRE, 2007, Paris 5)
- **Mon métier ?**

Mettre en concertation et en démocratie des politiques publiques et des choix publics avec ceux qui les vivent (citoyens ou acteurs d'un territoire). Concrètement Missions Publiques est une agence de conseil qui intervient comme prestataire (même si on préfère se penser en termes de « partenaire ») pour des collectivités locales, des ministères, des associations dans l'élaboration et l'animation de démarches de participation citoyenne et des parties prenantes pour co-produire des politiques publiques, le plus souvent hors des obligations réglementaires. Et parce que ces démarches ne peuvent produire des impacts sur les décisions, que si une culture de la participation se diffuse, mes collègues et moi faisons également de la formation pour les agents des collectivités, les élus et les citoyens et travaillons à des modes de dissémination (guides, kit, plateformes).

Des exemples de démarches à différentes échelles que nous avons accompagnées :

- A l'échelle mondiale : le débat citoyen planétaire sur l'énergie et le climat, à l'occasion de la COP 21
- A l'échelle européenne : le programme CIMULACT, pour co-construire avec les citoyens les futurs programmes de recherche
- A l'échelle nationale : les jurys citoyens sur la vaccination
- A l'échelle régionale : une démarche citoyenne pour une région zéro déchets en Centre Val de Loire
- A l'échelle aggro : la communauté des évaluateurs dans le Grand Débat sur la transition énergétique de Nantes Métropole
- A l'échelle ville : l'évaluation participative des conseils de quartier et conseils citoyens à Saint Nazaire
- **Coordinatrice bénévole** (présidente) de l'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne, qui est un réseau national de praticiens de la concertation. **C'est un espace de débat et de réflexion ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, militante ou électorale, se posent la question de l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation.** Aujourd'hui, plus de 1000 personnes sont membres de l'ICPC, dont un tiers sont des consultants. Viennent

ensuite les agents de collectivités territoriales, les associatifs, les étudiants et personnes en recherche d'emploi, les chercheurs. Enfin, les agents d'institutions publiques, le personnel d'entreprises et les élus constituent le reste des membres

Activités : groupes d'échanges de pratiques (sur le numérique, sur la professionnalisation, des chantiers thématiques (notamment sur les garants, sur les conseils citoyens, les métropoles),

- Activités d'enseignement, notamment dans un **Master 2 Ingénierie de la Concertation**, à Paris 1, sous la direction Loïc Blondiaux

2/ que peut-on dire du champ professionnel de la concertation et de la démocratie participative ?

Déjà qu'il fait parler les praticiens et les chercheurs ! En voici quelques exemples récents :

- Journée Asterya le 30 mars dernier sur les métiers de la participation
- Colloque à Montréal fin 2015 sur les professionnels de la participation publique
- Colloque du GIS en 2015 sur les relations (fructueuses ou dangereuses) entre chercheurs et praticiens de la démocratie participative

Outre qu'on a du mal à nommer et définir le périmètre de ce « champ professionnel », on peut dire qu'il existe de nombreux métiers qui organisent, accompagnent, animent, évaluent des démarches de concertation et de participation citoyenne. Avec des structures différentes (privées, publiques, associatives), des publics différents, des méthodes différentes, dans des domaines différents... et des interrogations communes. Que peut-on en dire ?

Des avancées : la création d'un champ de la participation publique

- **Ce développement des métiers de la participation est en grande partie dû à une institutionnalisation relativement récente** (après avoir été un mouvement ascendant) :
 - Une participation aux choix publics qui s'organise du haut vers le bas, avec l'inscription de la participation dans la loi (projets touchant à l'environnement,

procédures d'urbanisme, obligation de débat public, instances de démocratie participative).

- Des obligations et de nombreuses concertations volontaires dans un objectif de faire davantage participer les citoyens aux choix locaux, notamment dans un contexte de **crise de la représentation**.
- **Il y a de nombreuses concertations réglementaires** (au risque de l'illisibilité) et volontaires (des villes très innovantes comme Nantes) et des **outils** pour garantir des procédures et des méthodes (chartes, des instances type CNDP, des programmes de recherche ...). La charte de l'environnement est aussi en cours de rajeunissement (2005, la concertation en environnement est inscrit comme principe institutionnel)
- **Une professionnalisation indéniable** de ceux qui mettent en œuvre ces démarches de participation publique, soit au sein des collectivités, des MO ou des prestataires privés :
 - Formations initiales spécialisées ou intégrant cette dimension, offre de formations même courtes, y compris organisées par le CNFPT.
 - Un champ qui se constitue autour de praticiens diversifiés, avec une relative coupure générationnelle entre les plus anciens qui arrivent dans ce champ après une trajectoire militante (éducation populaire) ou une formation initiale technique, mais aussi parfois au hasard des affectations, et des jeunes générations ayant eu un parcours universitaire intégrant la dimension participative (Masters dédiés mais aussi masters liés au DSU, au territoire, à l'aménagement, etc.)

Des fragilités de ce champ professionnel

- **Pas de référentiel métiers ni réellement de reconnaissance** (des métiers intégrant la participation à proportion variable), absence d'étude quantitative ou un peu systématique sur ce champ professionnel (même si des travaux sont en cours)

3/ quelle place pour les sciences sociales ?

Il y a une situation paradoxale : à la fois une grande porosité et une grande étanchéité entre sciences sociales et praticiens.

POROSITE car :

- Historiquement **la circulation de concepts et de méthodes** s'est fait par les sciences sociales, grâce à la littérature en sociologie et science politique qui a permis d'importer des idées et des dispositifs (« démocratie délibérative », « démocratie technique », « critères de justice », conférences de citoyens), voire d'en créer (par ex le sondage délibératif de Fishkin et Ruskin)
- Il y a des praticiens, formés ou non initialement aux sciences sociales, qui ont fait circuler ces concepts, les ont adaptés et mis en œuvre, et des chercheurs qui les ont observés, et ont en retour fait circuler des expériences.
- Il y a des praticiens réflexifs voire chercheurs et des chercheurs praticiens ou embarqués (cf. Yves Sintomer historiquement en Poitou Charentes, Marie-Hélène Bacqué avec le rapport Bacqué-Mechmache...)
- Des espaces de rencontre, d'intersection, comme le GIS Démocratie et Participation ou l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne

ETANCHEITE car :

- Les résultats des recherches irriguent insuffisamment la pratique, en tout cas pèsent aléatoirement sur les dispositifs. Ils ne sont d'ailleurs pas toujours appréciés par les décideurs, pas tant pour une difficulté à entendre les critiques que par un insuffisant capital qui leur fait rechercher une légitimation par la science plus que par une analyse détachée.
- En France, des chercheurs moins praticiens qu'ailleurs : ex Allemagne (Pieter Dienel et les plannungzelle), Espagne (jurys citoyens en Catalogne), USA...
- De nombreux praticiens très éloignés de la littérature scientifique et des cercles où chercheurs et praticiens se croisent.

3/ Que dire aux jeunes chercheurs ?

Le champ professionnel de la démocratie participative n'est ni évident ni infiniment extensible. Mais si vous êtes animés par une envie de participer à la construction d'une autre forme de dialogue dans la société, plus horizontal et contributif, si vous êtes curieux de voir comment le mode de gouvernance peut être modifié, rendu plus ouvert, si vous avez envie d'associer les gens aux choix qui les concernent, alors allez-y, et ce pour 3 raisons :

1. Vous avez des savoirs et savoir-faire qui sont utiles et nécessaires

- a. Savoir lire, comprendre, synthétiser, expliquer
- b. Savoir analyser une situation, un système d'acteurs, des relations entre acteurs (plutôt Crozier, plutôt Bourdieu ou plutôt Marx ?)
- c. Capacité de rédaction (même s'il faudra « désacadémiser » votre style)
- d. Capacité à mener un entretien, à réaliser des observations
- e. Capacité à prendre du recul pour mieux comprendre les interactions et intérêts

2. Les démarches participatives sont des lieux vivants, tantôt joyeux, tantôt tendus, toujours relativement imprévisibles : **ce sont des terrains passionnants pour réaliser une étude ou une thèse, mais aussi apprendre, être surpris, remettre en question ses prénotions et ses visions idéologiques.**

3. **Parce que pour progresser, les pratiques démocratiques ont besoin de se réinventer avec réflexivité** : il y a des nouveaux modes de recherche action, d'innovation scientifique et participative à inventer ensemble.